

/SA
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 83-249 du 7 Juillet 1983

portant nomination du Camarade André YORO en qualité de Co-Directeur Général de la Société SAGA-PETROLEUM BENIN.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et la Loi N° 83-001 du 3 février 1983 qui l'a complétée ;

VU le décret N° 82-441 du 30 décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU l'ordonnance N° 75-21 du 24 février 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères, notamment son article 15 ;

Sur décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;

Le Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 6 Juillet 1983,

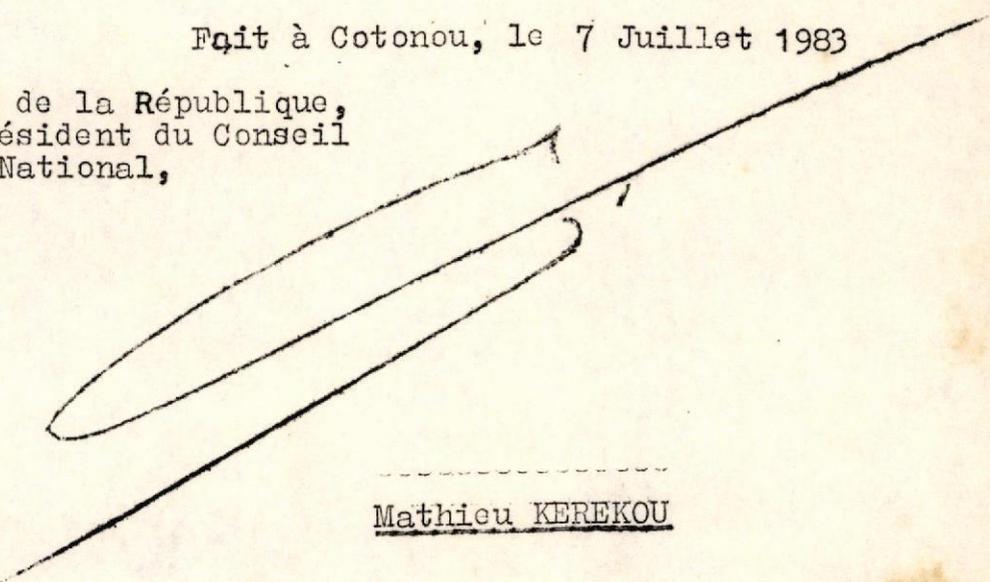
DECRETE :

Article 1er.- Le Camarade André YORO est nommé Co-Directeur Général de la Société SAGA-PETROLEUM BENIN.

Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet à compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 7 Juillet 1983

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances

Isidore AMOUSSOU

Pour le Ministre de l'Industrie
des Mines et de l'Energie absent,
Le Ministre des Travaux Publics,
de la Construction et de l'Ha-
bitat,

Girigissou GADO

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 SGG 4 M-
MIME 8 Autres Ministères 20 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 DCCT-ONEPI-Gde-
Chanc 3 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 20 DPE au MTAS 2 BCP 1 SAGA-PETROLEUM
2 UNB-FASJEP-EN-DAN 8 Intéressé 1 JORPB 1.-